


Conseillers en exercice :	23
Présents :	18
Pouvoirs :	4
Absents non représentés :	1

DÉPARTEMENT
CALVADOS
ARRONDISSEMENT
CAEN
CANTON
TROARN

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le 
ID : 014-211407127-20260408-05CM2026020-DE

Date de convocation du CM : 1^{er}/04/2026

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU 08/04/2026

05-CM-2026-020 – Commissions municipales – Election des membres

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-22,

Considérant les mesures à prendre par les conseils municipaux et les organes délibérants des EPCI à la suite du renouvellement général,

Considérant qu'il convient d'élire les membres des commissions,

Considérant la délibération 04-CM-2026-019 du 8 avril 2026 fixant le nombre de membres dans chaque commission municipale,

Considérant qu'on fait acte de candidature, pour les commissions suivantes :

1. **Finances – Personnel - Administration Générale (8)** : Laure OLIVIER, Cristèle THURMEAU, Philippe GACHET, Christine CARDOSO-LEGOUPIL, Laurent FOUILHÉ, Catherine WOJCIK-LAPORTE, Karine LOISEL, Vincent THOMAS.
2. **Transition Ecologique - Urbanisme - Travaux - (8)** : Thierry BERTHAUX, Christophe DUBOIS, Capucine MACÉ- BOUFFECHOUX, Philippe GACHET, Jean-Luc TERRIOUX, Laurent FOUILHÉ, Patrick GONFROY, Daniel MARIE.
3. **Vie Sociale (7)** : Cristèle THURMEAU, Christine CARDOSO-LEGOUPIL, Danielle ALVES, Catherine WOJCIK-LAPORTE, Patrick GONFROY, Sophie MEUNIER, Christophe LEMARCHAND.
4. **Evènements - Sport – Culture (7)** : Christophe DUBOIS, Thierry BERTHAUX, Zoé ROUSSELIN, David TOUTAIN, David GODEY, Jean-Noël LABOUCHE, Vincent THOMAS.
5. **Communication (7)** : Zoé ROUSSELIN, Thierry BERTHAUX, Jean-Luc TERRIOUX, Danielle ALVES, David TOUTAIN, Patrick GONFROY, Karine LOISEL.
6. **Education-Enfance-Jeunesse-Jumelage (7)** : David TOUTAIN, Christophe DUBOIS, Zoé ROUSSELIN, Danielle ALVES, Sophie MEUNIER, Chantal THOMAS LE MARINEL, Vincent THOMAS.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, par 22 voix, à l'unanimité,

Article 1 : **DÉCIDE** de l'élection des membres des commissions municipales tel que proposé ci-dessus.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet.

Le Maire,



Didier LEFORT

